

Lycée Jean Jaurès
Châtenay Malabry

Qu'est ce que le pass culture ?

Le Pass Culture est un dispositif national qui a pour but de favoriser l'accès à la culture pour les collégiens à partir de la 4e et les lycéens de la Seconde à la Terminale.

Il comprend deux parts : la **part individuelle**, dont l'utilisation est propre à chaque élève à partir de 15 ans, et la **part collective** qui est gérée par l'établissement scolaire et les professeurs.

Comment bénéficier de la part individuelle ?

Pour les 15-17 ans :

Le Pass Culture permet à chaque élève d'avoir directement accès à un crédit individuel à partir de ses 15 ans. L'élève bénéficie chaque année de ce crédit cumulable et qui expirera à la veille de ses 18 ans : 20 euros l'année des 15 ans, 30 euros l'année de ses 16 et 17 ans.

Chaque élève a accès à toutes les offres postées sur l'application du Pass Culture, dans la limite du crédit à sa disposition : sorties culturelles dans sa région, biens culturels et offres numériques payantes (ebook et presse uniquement).

De nombreuses offres numériques gratuites sont également disponibles (podcasts, films, événements).

A 18 ans :

Le Pass Culture permet d'avoir accès l'année des 18 ans à un crédit de 300 euros que l'élève peut utiliser pour une durée de 24 mois sur l'application.

Comment ça marche ?

1. **Je télécharge** l'application et je découvre les offres culturelles.

2. **Je m'inscris** : un enseignant me communiquera mes identifiants pour créer un compte EduConnect et m'inscrire sur Pass Culture.

3. **Je réserve** les activités ou bien culturels directement sur l'application grâce à mon crédit.